

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

UDC 811.133.1'282.4(71)

Ana Vujović

Université de Belgrade, Faculté de formation des maîtres, Belgrade, Serbie

Résumé. *Dans ce texte nous nous proposons de présenter très brièvement l'histoire de la langue française au continent nord-américain, ainsi que ses spécificités principales, tenant compte surtout des origines du français au Canada, des réalités et des influences linguistiques qui ont fait naître les particularités de la langue française au Canada. En utilisant les méthodes descriptive et comparative, nous donnons quelques exemples de différences entre le français de France et celui du Canada, ainsi qu'entre le français parlé en Acadie et celui parlé au Québec. Nous montrons pourquoi les Canadiens ont opté pour un français québécois standard (la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle) et non pas pour un français de France ou pour le joul. Notre objectif est de donner un aperçu de la langue française au Canada en soulignant l'importance des aspects culturels qui influencent surtout le lexique, qui reste la source principale des spécificités du français nord-américain. On conclue que le français se porte bien au Canada et que les écrivains et les locuteurs francophones y gardent la beauté et la richesse linguistiques.*

Mots-clés: *français, francophonie, Canada, spécificités, culture*

1. INTRODUCTION

La conception du français la plus répandue est aussi la plus floue : c'est celle d'une langue plus imaginaire que réelle, une langue qu'on rêve. On l'identifie avec la langue qu'on enseigne : elle se veut uniforme mais elle n'existe peut-être que dans les manuels. En face de cette langue idéalisée, la langue quotidienne est loin de connaître l'uniformité, sur le territoire de la France métropolitaine, mais encore plus dans tout le monde francophone sur cinq continents. On est d'accord qu'une langue est, avant tout, un instrument de communication qui permet aux gens de s'entendre, mais elle est aussi, et ce

Submitted July 1, 2019; Accepted September 9, 2019

Corresponding author: Ana Vujović

University of Belgrade, Teacher Education Faculty

E-mail: Ana.Vujovic@uf.bg.ac.rs

n'est pas moins important, le support de la pensée, une façon de représenter le monde. Pourrait-on donc dire : « Autant de francophones, autant presque de français » ?

Bien que, le plus souvent, ce soit le français parisien qui reste la référence intellectuelle valable, il faut admettre que dans le reste du monde francophone (que ce soit en Europe ou en Afrique du Nord ou en Afrique noire, ainsi qu'en provinces francophones canadiennes) le français a ses spécificités et ses richesses. Lorsque tous ces locuteurs francophones de par-dessus le monde parlent français et utilisent leurs expressions, ils ajoutent et contribuent à la langue française. Il y a des auteurs qui écrivent en français dans de nombreux pays et régions du monde, mais ils le font à leur manière, en enrichissant la langue française, en la rendant plus souple, plus ouverte. Ce sont les littératures et les auteurs de ce qui est appelé parfois la périphérie, mais plus souvent le monde francophone, qui donnent à la langue française aujourd'hui une chaleur qu'elle n'aurait pas autrement.

Aujourd'hui, à travers le monde, la langue française évolue de façon très diversifiée, ce qui arrive aux autres langues, à l'anglais aussi. On est porté à parler la langue de son lieu, avec son vocabulaire ou son accent propre, mais en même temps avec un désir de mondialisation. Chaque langue rend compte des particularités de l'espace géographique, physique, social, économique, administratif et autres, et il est toujours nécessaire de bien la décrire et l'analyser pour comprendre quelle est la langue qui est réellement en usage. L'environnement naturel québécois présente, par exemple, une faune et une flore qui diffèrent de celles de l'Europe ; le Canada et le Québec, sa province francophone, possèdent des institutions politiques, sociales, culturelles, scolaires et autres conformes à leurs besoins et à leurs aspirations. Des milliers de mots, de sens et d'expressions traduisent ces spécificités qui n'apparaissent pas uniquement dans la langue orale ou familière, mais constituent un élément important de la langue standard contemporaine. Le français québécois se rapporte à ce qu'on appelle le français de référence, qui constitue en quelque sorte une abstraction et représente d'une certaine manière un patrimoine linguistique commun au monde francophone. Donc une grande partie du français québécois et du français de référence est commune et partagée par tous les francophones. Selon les caractéristiques linguistiques propres aux différentes communautés on peut identifier la région de laquelle vient un locuteur francophone, car il utilise une variété du français située concrètement dans le temps, dans l'espace et dans une société donnée.

2. LE FRANÇAIS AU QUÉBEC

À l'époque où se crée l'Académie française (1635), la langue française s'implante au Québec, un siècle après la prise de possession de ce territoire en 1534 par Jacques Cartier au nom du roi de France et une trentaine d'années après le premier voyage de Jacques Cartier en Acadie et la fondation de cette première colonie française du Nouveau Monde. Au début du XXI^e siècle, les habitants dont la langue d'usage est le français forment une grande majorité au Québec (plus de 80%) et une minorité qui compte au Nouveau-Brunswick (vers les 38%). Dans les autres provinces, il ne s'agit que d'îlots dispersés dans un océan anglophone.

Quelles sont les origines du/des français canadien(s) ? Le plus souvent, on fait la distinction entre le français acadien et le français québécois, mais sans pouvoir vraiment tracer une ligne de démarcation très nette. Dans la ville du Québec fondée en 1608, 80% de pionniers arrivés avant 1700 étaient originaires de l'ouest et du centre du domaine des

langues d'oïl (Charente Maritime, Poitou, Normandie, Bretagne, Île-de-France) et presque tous étaient d'origine urbaine. Avec la venue massive des jeunes orphelines appelées « les filles du Roi » que Louis XIV avait envoyées pour favoriser l'accroissement démographique du Canada, les différences entre le français acadien, dont les liens ont été plus étroits avec le poitevin-saintongéais, et le français parlé au Québec, qui a connu des apports plus diversifiés, se font remarquer. (Walter 1998, 250)

Le français parlé au Québec a certaines particularités de la prononciation (telles une légère assibilation des consonnes, des voyelles nasales plus fermées, des voyelles *i* et *u* parfois si faibles qu'on ne les perçoit pas, par exemple), mais ce sont surtout les particularités lexicales qui sont présentes. Les siècles précédents étaient le temps des divergences linguistiques (où le français du Québec et celui de France avaient peu de contact). Aujourd'hui nous vivons au temps de convergences, bien que les étonnements du voyageur québécois en France et français au Québec ne soient pas rares. *La panne sèche* (« une panne d'essence ») ou *une carte grise* (« la pièce d'identité de la voiture ») ne sont pas des expressions trop claires pour un Québécois. Et un Français dans un restaurant au Québec peut constater qu'après avoir consulté la *liste des vins* (et non la *carte des vins*) et dégusté le *spécial du jour* (en France, ce serait le *plat du jour*), on demande la *note* (et non pas l'*addition*). On vous dit *bienvenu* chaque fois que vous dites *merci*, et en se quittant on se dit *bonjour* et non pas *au revoir*. (Walter 1998, 253) Pour illustrer des différences entre les pratiques linguistiques quotidiennes en France et au Québec, voici quelques différences qui peuvent provoquer des malentendus¹ :

Tableau 1 Quelques différences entre les pratiques linguistiques

En France	Au Québec
pantoufles	chaussettes
chaussettes	bas
gilet	veste (sans manches)
veste	gilet (avec des manches)
chewing-gum	gomme (à mâcher)
gomme (pour effacer)	efface
cartable	sacoche d'école
classeur, une reluire	cartable

Ce qui peut aussi frapper le visiteur du Québec, c'est la variété des expressions imagées illustrant les sentiments ou les émotions. Les formules particulièrement nombreuses sont celles exprimant la colère. Pour dire *se mettre* (ou *être*) *en colère*, on peut dire : *se mettre* (ou *être*) *en furie* / *en beau fusil* / *en gribouille* / *en baptême* / *en calvaire* / *en hostie* / *en sacre* / *en sorcier* etc. En plus, on ne compte pas de la même façon et la diversité des formules est plus grande qu'au Québec : tandis qu'en France, quand on veut « bien s'habiller », on *se met sur son 31*, au Québec on pourrait *se mettre sur son 18/33/35/36/41/45* ! (Walter 1998, 254)

On ne favorise pas non plus les mêmes anglicismes. Au Québec, en général, les emprunts à l'anglais sont mal perçus socialement. On propose aux locuteurs francophones d'utiliser le mot *remue-ménages* au lieu de *brainstorming*, ou encore *matériel/nécessaire/trousse* au lieu de l'anglais *kit*. Les puristes des deux côtés de l'Atlantique déplorent l'afflux des anglicismes qui sont, pourtant, bien différents :

¹ Exemples pris du : Léandre Bergeron, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, éd. VLB, 1980.

Tableau 2 Anglicismes en France et au Québec

Anglicismes en France (leurs correspondants au Québec)	Anglicismes introduits au Québec (leurs correspondants en France)
<i>ferry</i> (<i>traversier</i>)	<i>canceler</i> (annuler)
<i>week-end</i> (<i>la fin de semaine</i>)	<i>charger</i> (demander en paiement)
<i>puzzle</i> (<i>casse-tête</i>)	<i>matcher</i> (assortir)
<i>parking</i> (<i>parc de stationnement</i>)	<i>engagé</i> (occupé)
<i>pull-over</i> (<i>chandail</i>)	<i>fanne</i> (un ventilateur)
<i>charter</i> (<i>vol nolisé</i>)	<i>poli à ongles</i> (vernis à ongles)
<i>square</i> (<i>carré</i>)	<i>pâte à dents</i> (dentifrice)
<i>pop-corn</i> (<i>maïs soufflé</i>)	<i>céduler</i> (mettre au programme)

Les apports des langues amérindiennes au français du Canada sont assez limités et souvent archaïques car ils désignent des réalités culturelles et naturelles soit disparues (comme certains animaux, plantes ou outils, par exemple), soit peu connues et rarement utilisées dans un monde moderne et urbain (comme les expressions désignant des activités agricoles ou de chasse, par exemple).

Bien que certains établissements existent dans différentes régions francophones, au Québec on utilise certains mots et expressions spécifiques pour les désigner : *grilladerie* pour un restaurant où l'on sert principalement des grillades ; *beignerie* pour l'établissement de restauration où l'on fabrique et vend des beignes, etc. Parfois le sens s'élargit et entre dans le domaine des expressions figuratives ou familières, telles *trou de beigne* qui signifie un phénomène urbain créé par l'exode de la population du centre vers la banlieue. Ces mots et expressions appartiennent au niveau « neutre » du français en usage au Québec et sont généralement perçus comme correspondant à une langue de qualité indépendamment de la situation de communication orale ou écrite.

La langue française parlée dans la province de l'Acadie qui se trouve à l'est du Canada garde divers traits phonétiques, grammaticaux et lexicaux propres aux parlers poitevins. Il ne faut pas oublier que cette région a été colonisée surtout par les familles apparentées au cardinal de Richelieu, qui ont réussi à entraîner une vingtaine d'autres familles du Poitou, de Touraine, du Berry et de Bretagne. « Il est remarquable de constater que la population francophone de l'Acadie actuelle provient presque uniquement des 89 familles qui s'y étaient établies au cours de la première moitié du XVII^e siècle. » (Walter 1998, 239) Le lexique acadien est coloré des mots venus de France mais qui ont disparu de l'usage français ou qui ne sont maintenus que régionalement, et c'est pourquoi cette langue peut paraître à un Français un peu archaïque. Certaines expressions acadiennes sont toujours présentes dans les usages poitevins et charentais (comme, par exemple, à *matin* pour « ce matin », *asteure* pour « maintenant », *mouiller* pour « pleuvoir », *barrer la porte* pour « fermer à clé »). Les anglicismes acadiens sont généralement différents de ceux qui ont été adoptés en France, car ce sont le plus souvent des calques, comme *surveiller la télévision* pour « regarder la télévision » sur le modèle anglais *to watch TV* ou encore *appliquer* dans le sens de « faire une demande » - *to apply*.

3. QUEL FRANÇAIS POUR LES CANADIENS ?

La langue de Montréal s'appelle le joyal, le joyal étant la déformation du mot cheval. Les ancêtres des Québécois, au lieu de dire « un cheval » disaient « un joyal ». C'est une langue qui est née à Montréal parmi les gens de la campagne, francophones, qui, au début du XX^{ème} siècle, venaient s'installer et travailler à Montréal comme une nouvelle métropole industrielle. Les hommes travaillaient en anglais (car les industries appartenaient aux Anglais) et rapportaient à la maison des mots en anglais, tandis que les femmes restaient à la maison et, voulant rester francophones, francisaient, traduisaient en français des mots anglais. Durant les années 1960 et 1970, on assistait à ce qu'on a appelé la « querelle du joyal », et au terme de ce long débat, la réponse bien claire est cependant venue : non au joyal, car, de nouveau, le peuple québécois serait isolé de tous les autres peuples, notamment de France comme mère-patrie, et des autres francophones que l'on venait à peine de retrouver. Rien n'était plus choquant pour un Québécois que de ne pas être compris par un Français ! À partir des années 1970, il est devenu clair que les Québécois avaient opté majoritairement pour un français commun à tous les francophones.

Mais cela ne veut pas dire que les Québécois ont choisi le français de France. Aujourd'hui ils sont plutôt déchirés, non pas entre le joyal (les niveaux de langue familier et populaire) et le français de France (le niveau soutenu), mais entre le français universel/international et un français qui reflète ce qu'ils sont, c'est-à-dire un français standard québécois. À l'instar du régime politique idéal que serait un « Québec indépendant dans un Canada fort », ils veulent un français de qualité reconnu internationalement, mais en même temps, ils veulent une langue dans laquelle ils se reconnaissent et retrouvent leurs mots, leurs façons de vivre et leur environnement social, politique et institutionnel. Le français de France ne fait pas l'unanimité comme le montre, par exemple, l'usage des anglicismes. Au Québec on rejette bon nombre d'anglicismes acceptés en France. En voici quelques exemples (Martel et Cajolet-Laganière 1995, 5).

Tableau 3 Quelques anglicismes rejetés au Québec et acceptés en France

Au Québec	En France
salle de quilles	bowling
commanditer / parrainer	sponsoriser
escalier mobile	escalator
une bière légère	une bière light
bâton	stick
vert	green (au golf)
pigiste	free-lance
stationnement	parking

Donc quel français pour les Québécois ? Au Centre d'analyse et de traitement informatisé du français québécois (CATIFQ), on a rassemblé une documentation considérable et unique, composée d'études et de recherches sur l'histoire et la description du français au Québec. On a regroupé d'une manière systématique les opinions et les perceptions qu'ont eues les Québécois à l'égard de leur langue, de leur prononciation et de leurs mots. On a dépouillé plus d'une centaine d'ouvrages et d'articles sur la langue au Québec, couvrant la période de 1691 à la fin du XX^e siècle, et les préfaces, introductions et avant-propos des principaux dictionnaires et ouvrages normatifs publiés au Québec. De

plus, les chercheurs du CATIFQ ont parcouru attentivement 33 ans du journal *La Presse*, de 1960 à 1993 ; ainsi, près de 1100 articles reliés de près ou de loin à la qualité du français québécois ont été analysés. En outre, deux enquêtes, l'une en 1970 et l'autre en 1993 (avec 100 informateurs chacune), ont été menées au Québec et analysées. Enfin, ils ont tenu compte des diverses études et recherches sur l'état de la langue dans les secteurs caractérisant la langue publique québécoise, notamment la langue de l'Administration, de la législation, des médias et de la publicité, des entreprises et celle de l'éducation.

P. Martel et H. Cajolet-Laganière constatent que plusieurs variantes de français furent importées en Nouvelle-France et que toutes ces variantes s'étaient confondues :

- d'abord le français de la cour, correspondant au bon usage de l'époque, qui était sans doute la langue du haut clergé, des dirigeants civils et des hauts gradés de l'armée ;
- le français populaire de Paris (dans une certaine mesure l'ancêtre de « l'argot » parisien actuel) qui était parlé par les soldats et les filles du roi ;
- il existait encore une sorte de français international, c'est-à-dire la langue des commerçants, des voyageurs, des découvreurs, un français utilisé dans les villes portuaires de France, où une variété de français servait de *lingua franca* entre les Français habitant différentes régions de France. Ce français international de l'époque comprenait des mots et des tournures inconnues de l'élite de la cour.

Au Québec l'unification linguistique s'est faite dès le départ et le français était la langue commune de tous les habitants, alors qu'en France elle n'était la langue que d'une élite et celle d'une région très limitée (l'Ile-de-France). Comme suite au constant contact de l'anglais et du français, et donc aux emprunts effectués à l'anglais qui était la langue des dominants, le français du Canada s'est écarté encore davantage du français de France ; il s'est régionalisé et a acquis le statut inférieur de langue d'une minorité et les Québécois eux-mêmes ont considéré leur langue comme une sous-variété du français, comme une langue corrompue, comme un dialecte. Le français québécois, déchu de tout prestige social, a été condamné non parce que ses formes étaient condamnables, mais parce qu'elles étaient différentes de celles de Paris et qu'un statut social inférieur était accordé à la variété québécoise.

« Le drame du français au Québec, comme langue parlée, c'est d'avoir eu comme norme, pour l'ensemble de la population, un « français populaire » ; ce *français populaire* a constitué en quelque sorte la norme générale au Québec ; c'est aussi de n'avoir pas eu pendant longtemps une élite importante de gens instruits et imposant une norme de langue parlée différente de la norme populaire. Quant à notre langue écrite, toute notre littérature témoigne depuis l'origine que sa morphologie et sa syntaxe sont celles du français général et qu'elle n'en diffère que par l'insertion ou l'usage d'un certain vocabulaire. Il faut ajouter enfin l'influence de la langue parlée dans les textes écrits au Québec. L'histoire a ainsi joué contre nous ; à l'opposé, en France, pendant tout le XIX^e siècle, le français était devenu la langue internationale, la langue de la diplomatie, des arts et des sciences. » (Martel et Cajolet-Laganière 1995, 3)

Dès 1977, les professeurs de français au Québec ont adopté une résolution qui définissait que le français enseigné dans les écoles devrait être le français standard du Québec, c'est-à-dire la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle. Certains linguistes et publicistes (comme Monique Nemni ou Jean Paré, par exemple) tout de même ne croient pas que ce français standard québécois existe vraiment. Ils pensent que les spécificités québécoises n'existent que dans les registres familiers et

populaires car l'élite québécoise a toujours eu comme seul registre le français international ou celui de France. Ils soulignent que cette langue québécoise n'est utilisée par aucun journal ou organisme ; il n'y a pas un seul livre d'histoire en « québécois », pas un seul ouvrage de philosophie, de théologie ou des sciences.

L'opinion de Pierre Martel et d'Hélène Cajolet-Laganière diffère et selon eux, le français québécois comprend plusieurs niveaux dont l'un est standard. Dans le but de cerner les caractéristiques de ce niveau, ils ont effectué de nombreuses analyses de textes québécois officiels, de niveau soutenu, qui reflètent une langue soignée (des textes des grands journaux québécois, des mémoires d'études, des articles scientifiques). Même si ceux et celles qui ont rédigé ces articles veulent et croient écrire selon la norme du français international, tous les textes sans exception présentent des « traces », des « marques », des « spécificités » du français québécois. Si le style de ces textes tend à une parfaite objectivité, dans les faits aucun texte n'est neutre : tous, ils révèlent par des marques linguistiques que leur auteur est Québécois.

Le français standard du Québec a ces marques et ces caractéristiques qui lui sont propres. Par rapport aux codes orthographique et typographique, il existe des règles relatives à l'emploi des majuscules en ce qui concerne les noms de sociétés, d'organismes publics ou privés et d'entités administratives, les noms géographiques, les titres de films et d'œuvres littéraires, les établissements d'enseignement etc. Par exemple, au Québec on écrit *Les liaisons dangereuses*, *le Parti québécois* ou *la Société informatique des Laurentides*, tandis qu'en France on écrit *Les Liaisons dangereuses*, *le parti socialiste*, *la société informatique de Paris*. (Martel et Cajolet-Laganière 1995, 8)

Il existe une règle générale : le français utilisé au Québec se conforme aux règles traditionnelles de la grammaire et de la syntaxe françaises. On note tout de même certains écarts qui dépendent parfois des régions (comme, par exemple, le genre de certains mots d'origine étrangère : *feta/féta* est masculin en français québécois et féminin en français européen ainsi que le mot *mozzarella*, tandis que le mot *minestrone* est féminin en français québécois et masculin en français européen). Les différences concernent le plus souvent la féminisation. Des usages suisse, belge et québécois portant sur la féminisation des titres et des fonctions diffèrent des usages français qui ne féminisent pas, mais il y a un trait particulier au Québec : la finale de certains féminins en « eure » (Martel et Cajolet-Laganière 1995, 9).

Tableau 4 Féminisation des fonctions au Québec, en Suisse et en Belgique

Québec	Suisse	Belgique
auteure	autrice	auteur
ingénieure	ingénieur	ingénieur
docteure	doctoresse	docteur, doctoresse
metteuse en scène	metteuse en scène	metteuse en scène
censeure	censeure	censeur
annonceure	annonceuse	annonceuse

Le lexique demeure la source principale des spécificités québécoises, surtout dans les domaines qui renvoient naturellement à des réalités différentes de celles de la France, et ce sont presque tous les domaines de la vie courante et professionnelle, à partir de la faune et la flore, de l'alimentation et du commerce, en passant par l'administration et les

institutions, par l'éducation, l'habitation et la géographie, pour en finir avec les sports, les voitures etc. L'influence de l'anglais est souvent bien évidente.

Tableau 5 Quelques différences au niveau lexical

Mot québécois	Équivalent en Europe
avant-midi	matinée, matin
barrer	fermer à clef, verrouiller
blonde	petite copine, sa femme
brevage (du moyen français)	boisson
cartable	classeur
classeur	armoire à dossier
char	voiture, auto
courriel	courrier électronique / email, courriel, mail, (parfois mél)
costume de bain	maillot de bain
avoir le goût de	avoir envie
job (féminin)	travail, emploi, poste, job (masculin)
sacoche	sac à main pour femmes
téléroman	feuilleton télé

Pour de nombreuses expressions, entre plusieurs formes possibles, les Québécois ont fait un choix et les Français un autre.

Au Québec	En France
papier mouchoir	mouchoir de papier
maison en rangée	maison en bande
œil magique	œil de porte (judas)

Des mots et des expressions, qui concernent surtout la vie sociale, culturelle, politique, économique et professionnelle, ont des emplois particuliers et caractéristiques pour le Québec et ne font pas partie de la langue populaire ni familière mais appartiennent au contraire au niveau soutenu de la langue et sont acceptés par les organismes officiels responsables de la langue au Québec. Voici quelques exemples :

- institutions : *câblodistributeur, caisse populaire, centre de main-d'œuvre, cercle des fermières, Conseil des Arts, protecteur du citoyen, agent de sécurité, concert-bénéfice, centre de services sociaux* etc.
- administration gouvernementale et sociale : *assisté social, pension de vieillesse, abri fiscal, assurance-récolte, autopatrouille, caisse populaire, cour des petites créances* etc.
- géographie : *nordicité, Bouclier canadien, embâcle des glaces, sapinage, rang (des épinettes...), acériculture, zone d'exploitation contrôlée (ZEC), municipalité régionale de comté* etc.
- faune et flore : *merle d'Amérique, bécasse, bernache, barbotte, loche, ail des bois (ail doux), épinette, outarde, achigan, herbe à puce, érable à sucre, cèdre, truite mouchetée...*
- éducation : *commissaire d'école, brigadier scolaire, personne-ressource, commission collégial* etc.

- alimentation : *tête fromagée, pizza toute garnie, biscuit soda, cipaille, cretons, grands-pères, muffin, œufs dans le sirop d'érable, pâté chinois, tarte au sucre, trempette, dîner-causerie* etc.
- commerce : *vente-débarras, vente de garage, pourvoirie / pourvoyeur* etc.
- culture : *téléjournal, écotourisme, concours d'amateurs* etc.
- voiture : *fourgonnette, minifourgonnette, compacte, sous-compacte* etc.

En outre, les sigles, symboles et abréviations illustrent de nombreuses spécificités québécoises encore une fois approuvées par les organismes officiels et dénotent, entre autres, les différences entre les systèmes d'éducation québécois et français ainsi que les organismes et institutions propres aux deux aires linguistiques. Parmi quantité d'exemples, mentionnons les sigles CLSC (centre local de services communautaires) et MRC (municipalité régionale de comté) ; les acronymes CEGEP et COFI et leurs dérivés : *cégépien, cégépienne, cofis* ; ou encore, certains titres de diplômes et grades universitaires : C. Trad. (certificat en traduction) et DEC (diplôme d'études collégiales). Enfin, l'ensemble de la typographie toponymique renferme de nombreuses particularités québécoises. Ainsi, la Commission de toponymie du Québec, sans condamner les abréviations en usage en France, *bd* ou *Bd*, privilégie l'abréviation québécoise *boul.*

Les emplois de l'adjectif *francophone* sont beaucoup plus nombreux au Québec qu'en France : la propriété *francophone*, le marché *francophone*, les écoles *francophones*, la presse *francophone*, le gala *francophone*, le théâtre *francophone*, des hôpitaux *francophones* etc. Et dans les dictionnaires de la langue française (tels le *Nouveau Petit Robert* ou le *Dictionnaire Larousse*) le mot *francophone* ne comporte que deux sens : celui qui parle habituellement le français et celui qui est relatif à la francophonie.

4. LA STABILITE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

La langue française est passée par beaucoup d'étapes et d'aventures au Canada, mais n'a jamais été dans une très grande difficulté. Elle a plus de six millions de locuteurs et elle ne cesse d'évoluer. On ne dit pas, par exemple, *parking*, mais *stationnement* ; on ne dit pas *Je vais faire du shopping*, on dit *Je vais magasiner*, ce qui montre qu'on a voulu franciser et qu'on a réussi à trouver des expressions plus françaises et beaucoup plus conformes à l'ancien français que ce français international qu'on parle maintenant.

L'auteur québécois Jacques Godbout décrit la langue française utilisée au Québec comme composée pour le tiers d'archaïsmes qui s'expliquent par le fait que ses locuteurs ont été isolés pendant à peu près deux siècles-deux siècles et demi de l'Europe et qu'ils ont développé l'utilisation d'un langage moyen commun, puisque les Français qui s'étaient installés au Canada venaient des diverses provinces françaises. Il y a eu donc une espèce de langue commune qui s'est développée, légèrement archaïque par rapport à ce siècle. Dans les temps modernes, la plupart des objets et des mots qui les nomment sont parvenus des États-Unis. Parfois on les traduisait, parfois on adaptait et on enrichissait la langue française de la région. Les changements et la modernisation venaient aussi avec l'éducation, les voyages, la presse, la télévision, le cinéma etc. Aujourd'hui donc on peut entendre des Canadiens, surtout des Québécois, parler un langage qui est un mélange de français archaïque, de mots anglais mais aussi d'expressions presque parisiennes. Il arrive en fait que les gens parlent une langue familière commune et une langue plus susceptible d'être comprise par les autres. (*La langue française vue d'ailleurs* 2001, 166-167)

Les œuvres des auteurs canadiens francophones sont forcément « un peu colorées à la façon nord-américaine. /.../ On est quelques millions de francophones dans un bassin de trois cents millions d'anglophones. /.../ Les romans des écrivains canadiens sont souvent écrits dans deux français différents. Les descriptions sont écrites en français, mais les dialogues se font en québécois. Je trouve toujours curieux, dans les romans français en particulier, que les protagonistes parlent exactement la même langue que celle qu'écrit l'auteur. » (*La langue française vue d'ailleurs* 2001, 175-176) En effet, Michel Tremblay pense qu'il vaut mieux parler du québécois comme d'un langage et non une langue, comme d'une branche personnelle de la langue française. Les habitants de la région ont inventé un langage dont ils avaient besoin et qu'ils utilisent pour leurs besoins et leurs envies.

En Acadie, une des provinces canadiennes, on garde même aujourd'hui, dans la langue parlée, toute une série de mots et de formules, d'images qu'on a gardés d'un français primitif. La plupart des Acadiens sont bilingues et emploient l'anglais quand ils en ont besoin. Loin de France, voire du Québec, ils ont parlé la langue qu'ils avaient emportée et reçue de leur père. Maintenant, la langue évolue, bien entendu, parce que les Acadiens ont accès comme tout le monde à l'internet, à la télévision, qu'ils fréquentent le monde entier. Il y a des niveaux de langue en Acadie, comme partout et les écrivains canadiens francophones, quand ils situent leurs personnages dans un contexte particulier, ils considèrent qu'il est important que ces personnages parlent leur propre langue, et ce sont justement les langues parlées dans différentes provinces canadiennes. Selon Antonine Maillet, « toutes les littératures françaises ont des droits égaux. Je pense que la littérature française est riche précisément parce qu'elle a de multiples visages, qui deviennent de multiples splendeurs. On peut parler de multiculturalisme à l'intérieur d'une même culture. À l'intérieur de la culture française, on pourrait très bien envisager que ce soit un Marocain qui raconte, un Acadien, un Québécois, un Haïtien, un Mauricien, ou un Français de l'Hexagone. Et tout le monde, avec le même instrument de base, qui est la langue et la culture et la mémoire française, raconte son monde à lui, son âme à lui, incarnée à la fois dans un milieu climatique et géographique différent. Ils voient le monde différemment. Je crois que c'est cela la beauté de la langue française, c'est qu'elle peut être multiple. » (*La langue française vue d'ailleurs* 2001, 172)

Un autre écrivain francophone du Canada, Bernard Assiniwi, considère le français comme un outil dont il se sert le mieux possible, mais un outil qui ne peut pas transmettre la pensée complète de l'entourage de son peuple. Élevé par une mère francophone et un père de l'ethnie indienne des Cris, il a compris que ces « langues indiennes sont faites d'images sur lesquelles il y a des sons, alors que le français est fait de mots avec lesquels on crée des images. C'est là la différence. C'est très difficile à expliquer à un Européen qui a quand même une langue bien compliquée. Mais les Chinois comprennent très bien ce qu'on veut dire lorsque l'on parle de langue imagée. » (*La langue française vue d'ailleurs* 2001, 159)

5. EN GUISE DE CONCLUSION

Au cours des décennies, le français au Canada, et plus particulièrement au Québec, a été décrit et analysé dans de nombreux ouvrages, surtout son phonétisme et son lexique. À partir des années 1970, une description de la langue française socialement valorisée au Québec a fait l'objet de nombreux colloques scientifiques, nationaux et internationaux, de publications d'articles et d'ouvrages scientifiques et populaires. Vu que toute langue porte l'empreinte de la communauté qui la parle et contribue à façonner son identité, elle

apparaît comme un facteur essentiel au maintien, au développement et à la promotion de l'identité culturelle de cette communauté. La langue d'usage public d'une communauté linguistique devient le véhicule de sa culture aussi bien savante que quotidienne (littéraire, sociale, politique, scientifique, technique, administrative etc.). Le français des dictionnaires est obligatoirement celui d'une communauté linguistique possédant une histoire, une culture et des caractéristiques sociales identitaires et dans lesquelles elle se reconnaît.

Le français est, à l'heure actuelle, une langue qui est souvent défendue de façon négative. On le défend de l'anglais et il vaudrait mieux l'utiliser davantage pour montrer ce qu'il peut faire et exprimer. Dans le sens de la vie pratique et des communications (surtout politiques, administratives et scientifiques) l'anglais est omniprésent, et le français ne devrait pas rivaliser avec l'anglais mais plutôt vivre, respirer et changer.

Selon Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière, les Québécois et Québécoises n'adopteront jamais le joual comme langue officielle, mais ils ne parleront sans doute jamais le français de France. Ils veulent tout simplement une langue de qualité à la fois française et québécoise qui exprime leur univers culturel et institutionnel nord-américain. Une langue à laquelle correspond enfin une norme, celle du français québécois standard. Une langue qui mérite d'avoir un jour son dictionnaire. C'est à la radio et puis à la télévision qu'un nouveau modèle de prononciation a pris forme entre l'ancien usage canadien et l'usage français de France. Ce modèle n'est pas français ou parisien car les Québécois rejettent la prononciation « à la française » étant trop « pointue ». Donc la langue française au Canada respecte le modèle « radio-canadien » du français parlé au Québec, mais à l'écrit, les Québécois et Québécoises ont toujours voulu et veulent toujours s'aligner sur le modèle français. « En somme, ils veulent parler français à la québécoise, mais écrire français à la française ! /.../ On l'a dit, les Québécois et Québécoises ont rejeté le séparatisme linguistique et tout ce qui les isole de la communauté des francophones ; néanmoins, ils veulent d'une langue qui exprime leurs univers culturel et institutionnel nord-américains ; ils désirent que le français d'ici puisse exprimer leur vision du monde, vision différente de celle des Européens. Ils ont besoin d'un instrument international de communication ainsi que d'un instrument adapté à leurs besoins particuliers d'expression et de conception du monde qui les entoure. Mais cette langue n'existera que le jour où elle sera décrite et consignée dans l'ouvrage collectif par excellence : le dictionnaire. » (Martel et Cajolet-Laganière 1995, 16). Dans ces dernières décennies plusieurs bases de données lexicographiques panfrancophones, dictionnaires québécois et trésors de la langue française au Québec ont vu jour², dont probablement le plus complet et totalement original, car il n'est pas le résultat de l'adaptation d'un ouvrage existant, soit le dictionnaire produit par le groupe de recherche FRANQUS (Français Québécois : usage Standard) de l'Université de Sherbrooke et du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ). Cela prouve que le travail sur l'analyse et la description de la langue française au Canada et au Québec ne cesse pas, ce qui est très important pour la cohésion et l'identité collective de cette vaste région francophone.

² Plus de détails sur le site https://www.lexilogos.com/quebecois_dictionnaire.htm

REFERENCES

- Cajole-Laganière, Hélène et Pierre Martel. *Le français québécois : usages, standard et aménagement*. Collection Diagnostic. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.
- Deniau, X. *La francophonie*. Paris, PUF, Que sais-je ?, 2001.
- Dictionnaire québécois*. Site consulté le 21 mars 2019. https://www.lexilogos.com/quebecois_dictionnaire.htm.
- Dictionnaire universel francophone*. Paris, Hachette/Edicef, 1997.
- Durand, Charles. « Quelle francophonie pour le XXI^e siècle? Essai », dans *Quelle francophonie pour le XXI^e siècle*. Paris, KARTHALA et Agence de la Francophonie, 1997, p. 21–85.
- Guédon, Jean-Claude. « Penser la différence différemment », dans *Quelle francophonie pour le XXI^e siècle*. Paris, KARTHALA et Agence de la Francophonie, 1997, p. 167–215.
- Martel, Pierre et Hélène Cajole-Laganière. „Oui... au français québécois standard“. 1995. Site consulté le 21 mars 2019. https://www.usherbrooke.ca/crifuq/fileadmin/sites/crifuq/contributions/CAJOLET_Interface_1995.pdf
- Martel, Pierre. « Le français standard en usage au Québec : question de normes et d'usages ». *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 2006, p. 84–3, Langues et littératures modernes – Moderne taal en litterkunde, 845-864.
- Martin, Patrice et Christophe Drevet. *La langue française vue d'ailleurs*. Casablanca, Tarik Éditions, 2001.
- Tétu, Michel. *Qu'est-ce que la francophonie ?* Paris, Hachette- Edicef, 1997.
- Tréan, Claire. *La Francophonie*. Paris, Le Cavalier Bleu ,2006.
- Vujović, Ana. *Frankofonija u svetu i kod nas*. Beograd, Učiteljski fakultet, 2014.
- Walter, Henriette. *Le Français d'ici, de là, de là-bas*, éd. 3. Paris, Librairie Générale Française, 2009.
- Wolff, A. et J. Gonthier. *La langue française dans le monde 2010*. Paris, Éditions Nathan, 2010.

FRANCUSKI JEZIK U KANADI

Uzimajući u obzir poreklo francuskog jezika u Kanadi, specifičnu realnost i različite lingvističke uticaje, u ovom radu dajemo kratki pregled istorije francuskog jezika na severnoameričkom kontinentu, kao i njegovih glavnih osobenosti. Koristeći deskriptivnu i komparativnu metodu dajemo nekoliko primera razlika između francuskog jezika u Francuskoj i u Kanadi, posebno u Kvebeku. Analiziramo i zašto su Kanađani izabrali kvebeški standardni francuski jezik (varijantu francuskog jezika koji je društveno priznat od strane većine frankofonih stanovnika Kvebeka koji ga koriste u svim komunikativnim situacijama, uključujući i zvanične), a ne francuski jezik kakav se govori u Francuskoj ili jezik žual. Cilj nam je da ukratko analiziramo francuski jezik u Kanadi posebno ističući značaj kulturnih aspekata koji u najvećoj meri utiču na leksiku koja ostaje glavni izvor osobenosti francuskog jezika u Severnoj Americi. Zaključak rada je da je položaj francuskog jezika u Kanadi dobar i da tamošnji frankofoni pisci i govornici čuvaju i razvijaju njegovu jezičku lepotu i bogatstvo.

Ključne reči: francuski, frankofonija, Kanada, specifičnosti, kultura